



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# Banque Populaire soutient la reprise d'activité de ses clients professionnels avec le Prêt SOCAMA Relance

Paris, le 15 septembre 2020

**Banque Populaire soutient la reprise et propose le Prêt SOCAMA Relance : une solution permettant la relance de l'activité de sa clientèle professionnelle.**

La crise sanitaire a contraint de nombreuses entreprises à ralentir ou à suspendre leur activité au cours du premier semestre. Depuis le déconfinement, elles ont dû s'adapter avec agilité aux nouvelles mesures sanitaires et doivent disposer d'une trésorerie suffisante pour se relancer.

Banque Populaire, pour accompagner les professionnels dans ce nouveau contexte économique, propose dès aujourd'hui le Prêt SOCAMA Relance afin de les soutenir et leur permettre de continuer leur activité de manière plus sereine.

Ce nouveau prêt, sans caution personnelle du dirigeant, de sa famille ou d'un tiers, est à 100 % garanti par la SOCAMA (Société de caution mutuelle artisanale) et soutenu par le Fonds Européen d'Investissement (FEI)\*. Pour mieux s'adapter aux besoins de chaque professionnel, ce prêt pouvant aller jusqu'à 150 000 €, peut être remboursé sur une durée de 12 à 84 mois, avec un différé possible jusqu'à 12 mois.

*« Historiquement et d'autant plus depuis le début de cette crise, les Banques Populaires sont entièrement mobilisées pour aider les professionnels et les entreprises, au cœur des territoires, à traverser cette période compliquée. En proposant un nouveau prêt SOCAMA sans caution personnelle du dirigeant, nous renforçons notre engagement à leurs côtés en apportant des solutions adaptées afin de les soutenir dans la relance de leur activité. »*  
**déclare Sabine Calba, directrice du développement Banque Populaire.**

*« L'ensemble des SOCAMA de France et ses administrateurs, composés d'artisans, de commerçants et de professions libérales sont au cœur de l'activité économique de leurs régions ; la solidarité est la base de leurs engagements depuis plus d'un siècle. Aujourd'hui face à cette crise inédite, la nouvelle offre " Prêt SOCAMA Relance " nous renforce dans notre détermination à accompagner les femmes et les hommes qui entreprennent et se battent au quotidien pour le développement et la pérennité de leur activité. »*  
**ajoute Daniel Goupillat, Président de la Fédération Nationale des SOCAMA**



\* Ce financement est rendu possible grâce au soutien de la garantie de l'Union Européenne octroyée par COSME et le Fonds Européen pour les Investissements Stratégiques (FEIS) et ce dans le cadre du Plan d'Investissement pour l'Europe. Le FEIS a pour finalité d'aider à résoudre les difficultés de financement et de mise en œuvre d'investissements productifs dans l'Union Européenne, notamment en garantissant un meilleur accès aux financements.



## À propos de Banque Populaire

*Le réseau des Banques Populaires est constitué de 12 Banques Populaires en région, du Crédit Coopératif et de la CASDEN Banque Populaire. Autonomes, ces banques exercent tous les métiers de la banque commerciale et de l'assurance dans une relation de proximité avec leurs clientèles. Banque Populaire, avec 9,3 millions de clients (dont 4,6 millions de sociétaires) fait partie du 2e groupe bancaire en France.*

## A propos de SOCAMA

*Afin de mieux répondre aux besoins des TPE, les Banques Populaires s'appuient sur le réseau des 13 sociétés de caution mutuelle artisanale (Socama) partenaires du Fonds européen d'investissement permettant de proposer aux entrepreneurs des prêts sans caution personnelle ou avec caution personnelle limitée. Chaque année, les SOCAMA garantissent entre 25 000 et 30 000 prêts pour un montant total de 800 à 900 M€ et gèrent un encours global de plus de 2 milliards d'euros.*

### Contacts presse Groupe BPCE - Banque Populaire

Christine Françoise : 01 58 40 46 57 / 06 23 40 31 62

[presse@bpce.fr](mailto:presse@bpce.fr) - [groupebpce.com](http://groupebpce.com)

[banquepopulaire.fr](http://banquepopulaire.fr)

